

LE SYNDROME D'ALIENATION PARENTALE



Vendredi 8 juin 2012 de 8 H 45 à 12 H 30 Salle de conférences – 13 rue des Fleurs – 31000 TOULOUSE

8 h 45 Accueil des participants

9 h <u>le S.A.P. qu'est ce que c'est</u>?

Docteur Michel VIGNES

Pédopsychiatre à l'Hôpital des Enfants – CHU Purpan Expert près de la Cour d'Appel

9 h 45 Discussion

10 h L'enfant et le discernement

Madame Sophie PARICARD,

Maître de conférences au Centre Universitaire J-F Champollion d'ALBI.

10 h 45 <u>Discussion – pause</u>

11 h Le juge aux affaires familiales face au S.A.P.

Monsieur Marc JUSTON

Président du Tribunal de Grande Instance de Tarascon Juge aux affaires familiales

11 h 45 <u>Discussion</u>





LE SYNDROME D'ALIENATION PARENTALE



BULLETIN D'INSCRIPTION

Coût: 50 euros

Chèque libellé à l'ordre de l'association A.J.T. Case 406 bureau commun 2 allées Jules Guesde T.G.I. 31000 TOULOUSE

Nom, prénom :		
Fonction:		
Mail:		

Gratuit

Pour les magistrats, juges de proximité, auditeurs de justice

Auprès de Madame LE MONNYER, coordonnateur régional de formation → <u>sec.enmcrf.ca-toulouse@justice.fr</u>

Pour le personnel de greffe

Auprès du service de formation selon la procédure habituelle

Pour les adhérents d'A.J.T. → ajtoulouse@hotmail.fr

